

Image not found or type unknown



Donation époux universelle

Par **momo**, le **07/08/2009** à **18:10**

Bonjour, mon mari est décédé récemment, nous avons fait une donation universelle, quel est le document à faire dans l'urgence, le notaire me parle d'un acte qui coûte environ 700 euros (obligatoire) qui me donne quoi en plus !!!!! actes notariés 5000 euros!!!! suis je obligée de payer cette somme je croyais que la donation nous protégeait dois je préciser la quotité "qu'est ce que cela veut dire " ? je suis perdue dans toutes ces tracasseries administratives je n'ai pas les moyens de payer une telle somme cordialement